

20 janvier 2023

## UNE ÉPIDÉMIE D'INFLUENZA AVIAIRE FRAPPE LES LACS DE L'ESSONNE



Une épidémie d'influenza aviaire frappe l'Essonne et notamment les Lacs de l'Essonne, dont la gestion est assurée par l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre.

L'influenza aviaire est une maladie virale hautement pathogène qui affecte uniquement les oiseaux domestiques et sauvages. Elle décime de nombreux volatiles, principalement des mouettes rieuses.

Les Lacs de l'Essonne étaient placés sous haute surveillance depuis le 18 janvier, date à laquelle 30 mouettes rieuses ont été récupérées par l'équipe des Lacs du Grand-Orly Seine Bièvre. La préfecture a instauré une zone de contrôle temporaire couvrant les Lacs de l'Essonne.

Les équipes territoriales assurent autant que possible le ramassage des volatiles (74 à ce jour) et le stockage en congélateur pour envoi

au laboratoire, comme indiqué dans l'arrêté préfectoral n° 2023-PREF-DDPP-09.

Afin de limiter la diffusion du virus, il est demandé de rester sur les chemins balisés et de ne pas s'approcher ni nourrir les oiseaux sauvages. Après promenade dans ces zones humides : lacs étangs, mares et rivières, il est nécessaire de changer de tenue et de chaussures avant de se rendre dans un élevage de volailles ou une basse-cour.

### Que faire si l'on trouve des oiseaux morts ?

- > Ne pas les toucher et noter le lieu de découverte.
- > Contacter le service départemental de l'Office français de la biodiversité (OFB) ou la fédération départementale des chasseurs :

OFB – Ouest de l'Essonne : 07 63 99 54 74 ou 06 46 54 26 18 / [sd91@ofb.gouv.fr](mailto:sd91@ofb.gouv.fr)

Fédération chasseurs (FICIF) - Est de l'Essonne 01 34 85 33 00 / [contact@ficif.com](mailto:contact@ficif.com)

*Grand-Orly Seine Bièvre est un Établissement public territorial, créé le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Territoire le plus vaste (124 km<sup>2</sup>) et le plus peuplé (720 000 hab.) de la Métropole du Grand Paris, il regroupe 24 communes du Val-de-Marne et de l'Essonne, associées en « coopérative de villes ». Il emploie 1 600 agents pour exercer ses compétences, notamment la gestion des déchets, l'assainissement, l'eau potable, l'aménagement urbain, l'environnement, l'habitat et la gestion d'équipements culturels et sportifs. Son exécutif est composé de 102 conseillers territoriaux qui représentent chacune des 24 villes du territoire.*

GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE : [www.grandorlyseinebievre.fr](http://www.grandorlyseinebievre.fr)

FACEBOOK : @GrandOrlySeineBievre - TWITTER : @GrandOrly - LINKEDIN @Grand-Orly Seine Bièvre

Contact presse : Pôle communication – [communication@grandorlyseinebievre.fr](mailto:communication@grandorlyseinebievre.fr)